

figurer à l'Exposition, tant la foule était grande et compacte.

Après une étude attentive des nombreux objets exposés dans le département scolaire, il nous a été facile de comprendre la position critique dans laquelle ont dû se trouver les personnes chargées de porter un jugement équitable sur le mérite des travaux soumis à leur examen.

En effet, dans tout concours, il y a certaines conditions, certaines règles auxquelles les concurrents doivent se soumettre, s'ils veulent avoir droit aux honneurs et aux récompenses promises.

Comme le but des expositions scolaires est de faire connaître à quel degré d'avancement se trouve l'éducation d'un pays, de faire juger l'école d'après ses œuvres, M. le Surintendant avait, par une circulaire, posé comme condition première de n'envoyer que les devoirs journaliers des élèves tels qu'ils avaient été faits en classe, avec leurs qualités et leurs défauts.

Ce n'est pas ainsi cependant que les choses ont été faites, car nous avons remarqué quatre classes de devoirs différents :

1o Des devoirs journaliers avec toutes les fautes, les erreurs, même les taches d'encre que le maître le plus habile, le plus vigilant ne peut faire éviter en classe. Les fautes y étaient scrupuleusement indiquées ; quelquefois même, on voyait à la marge la note, *passable, mal, très mal, devoir à recommencer*, etc.

2o Des devoirs journaliers faits en classe, mais proprement recopiés, en vue de l'exposition ; on y avait cependant laissé les fautes et les erreurs telles que les avaient faites les élèves, afin de montrer leur degré d'avancement.

3o Des concours de fin d'année faits aussi en vue de l'exposition, et avec les fautes indiquées.

4o Des devoirs parfaits à tous les points de vue ; de vrais petits chefs-d'œuvre artistiques. Dictées sans fautes, compositions irréprochables sous le rapport du style, par des élèves de 9 à 12 ans, calligraphie admirablement bien exécutée, etc., etc.

Quelle n'a pas dû être l'embarras des

juges en présence d'une telle disparité, pour accorder à chacun selon son mérite.

Nous ne connaissons pas encore leur décision ni les raisons sur lesquelles ils l'ont basée, mais, dans notre humble opinion, nous pensons qu'en toute justice, ceux qui se sont le plus conformés aux conditions posées auraient dû passer en premier lien, pourvu que la méthode pédagogique qu'ils ont suivie fût la meilleure. Car, dans une exposition scolaire, ce n'est pas le travail du maître qu'il faut exhiber, mais celui de l'élève : autrement, ces grands concours n'auraient aucune valeur.

D'ailleurs, on conçoit fort bien qu'un seul coup d'œil suffit aux hommes du métier pour distinguer le travail du maître de celui de l'élève, et qu'un cahier, fût-il rempli de fautes et de taches, s'il dénote l'application d'une bonne méthode, aura à leurs yeux plus de mérite, plus de valeur qu'un autre, où l'élève n'aura été qu'une machine à copier.

Il est bien vrai cependant que dans notre pays les bons juges, en fait de méthode pédagogique sont rares, et nous en avons eu bien souvent la preuve pendant l'exposition : nous en avons vu plus d'un s'extasier devant des pages fort insignifiantes pourtant, mais dont l'écriture, la symétrie, l'arrangement était irréprochable, tandis qu'ils ne daignaient pas même regarder des travaux d'un mérite réel, mais qui n'offraient pas à l'œil une aussi belle apparence que les premières.

Cela ne doit pas néanmoins décourager ceux qui travaillent sérieusement et qui comprennent que pour instruire l'enfance, il faut la faire passer par une série d'exercices en rapport avec sa capacité.

C'est avec bonheur qu'on constate, chez un grand nombre, le louable désir de sortir de la routine ; les devoirs, les cahiers, tout atteste un progrès en ce sens.

Nous avons vu des dictées faites d'après les règles de la plus intelligente pédagogie.

Les élèves y rendaient compte de la signification des mots qu'ils étaient cen-